

Avis adopté

Séance plénière du 15 octobre 2025

Complexité des *aides de l'Union européenne* et visibilité de son action

Déclaration du groupe des Outre-mer

Crise financière, crise sanitaire, convulsions géopolitiques ou encore crise migratoire nourrisse le fonds de commerce des populistes et des europhobes.

Les dirigeants européens ont-ils entendu l'expression des colères des peuples ? Rapprochent-ils l'Europe de ses citoyens et les protègent-ils davantage comme ils l'ont encore promis récemment ?

Manifestement la montée des extrêmes au fil des élections en est une réponse.

Les Régions Ultrapériphériques (RUP) françaises connaissent encore plus cet éloignement avec le continent européen du fait de leur géographie.

Cette insularité, ces enclavements et cette vulnérabilité devant les effets du changement climatiques, reconnus par les Traités, sont prises en compte dans les mesures spécifiques et déroatoires dont elles bénéficient au titre de la politique de cohésion.

Comme on le dit souvent, « sous le masque de la complexité, la simplicité se questionne ».

On ne peut pas se plaindre de la multiplicité des dispositifs qui permettent une meilleure réponse aux réalités locales de chaque territoire et de chaque particularité.

Mais souvent, elle s'accompagne aussi de lourdeurs administratives tant les règles d'éligibilité, les différentes strates de gestion et la complexité des procédures, dissuadent in fine les porteurs de projet.

Nonobstant, le manque d'ingénierie et d'expertise territoriale, il faut souligner les taux de certification et de consommation particulièrement encourageant pour la programmation 2014-2020. A titre d'exemple, la consommation du FEDER a dépassé les 100% à la Réunion, en Guadeloupe et en Guyane et s'établissait à 91% en Martinique.

Cependant, il faut insister sur l'absolue nécessité d'instaurer de meilleurs accompagnements des régions, d'adapter les contours des concentrations thématiques et de plaider pour l'allègement de certaines procédures tout en continuant à renforcer les compétences locales.

Enfin, les représentants des RUP que nous sommes, sont particulièrement inquiets sur les perspectives de la prochaine programmation 2028-2034. La politique de cohésion ne doit pas être la variable d'ajustement de la prochaine programmation. Aussi, les RUP seront aussi vigilante au projet de recentralisation de la gestion des fonds, ce projet ne peut pas être à lui seule une réponse à la demande de proximité des citoyens.

Les partenariats stratégiques ne doivent pas être un lien hiérarchique avec le continent européen mais bel et bien un partenariat avec les RUP qui sont des atouts pour l'Union européenne et des postes avancés de l'Europe dans le monde.

Le Groupe des Outre-mer a voté cet avis.